

# **CHALLENGE** **ASME GRIMPE** **EDITION 2019**

Le club « ASME » organise le dimanche 17 Novembre 2019 sur la structure artificielle d'escalade (SAE) du Complexe Sportif de Ma CAMPAGNE, cette 2ème édition ouverte à tous les licenciés de l'ASME de 7 ans à 99 ans.

Préinscriptions avant le samedi 09 novembre 2019 par mail ou remise du bulletin à un encadrant.

Mail : [contact@asme16.fr](mailto:contact@asme16.fr)

Les inscriptions le jour même seront possibles selon le nombre de participants.

**Chaque grimpeur devra être licencié ASME**

## **TIMING PRÉVISIONNEL**

### Horaires:

13H00 à 13H30 Retrait du dossier

13H30 à 13H45 Explication du déroulement de la journée

13H45 à 16H15 Challenge

16H15 à 16H30 Classement

16H30 à 17H00 Goûté en commun

17H00 à 1730 Podium

## **PRINCIPE**

\*Les grimpeurs ont 2 heures 30 minutes pour faire 5 voies. Moulinette ou tête en fonction du groupe.

\*Ces voies sont choisies par les grimpeurs le jour de la compétition, au regard des plans de voies.

\*Toute tentative dans une voie doit être notée sur votre feuille.

\*Pour chaque voie essayée une chute entraîne l'arrêt de la tentative et le retour au sol du grimpeur (sauf pour le groupe 1 si hauteur de moins de 2m).

\*De la même façon, toute faute de prise (prise ou appui non autorisé) ou toute faute de mousquetonnage (il est obligatoire de clipper toutes les dégaines) entraîne l'arrêt de la tentative.

\*Le jugement se fait sur la dernière prise tenue 2 secondes (prise touchée = prise non valorisée).

\*Il est fort souhaitable que chaque grimpeur, commençant une tentative, s'assure d'avoir un juge.

\*Un plan de voies est établi pour chaque voie avec une correspondance Prise/Points/Catégorie.

\*Il faudra faire la queue pour grimper certaines voies. Nous vous demandons de bien respecter les files d'attente, aux emplacements prévus à cet effet.

\*Pour des raisons évidentes de sécurité, ne pas stationner au pied des voies, ni dans le périmètre de chute des grimpeurs.

\*Points sont calculés en fonction de la difficulté de la voie et un bonus sera appliqué, pour une voie grimpée en tête

## **SÉCURITÉ**

- o Encordement sur les 2 pontets du baudrier.
- o Assurage huit rapide proscrit.
- o **Seul nœud autorisé : huit avec nœud d'arrêt obligatoire.**
- o Il est obligatoire de clipper toutes les dégaines de la voie grimpée.
- o Il est interdit de stationner au pied des voies ou dans le périmètre de chute des grimpeurs.

## **DEROULEMENT**

- o Cette compétition amicale est basée sur le fair-play.
- o La signature de chaque résultat doit être effectué par un juge.
- o En arrivant, chaque grimpeur doit passer au secrétariat de la compétition pour la confirmation de son inscription.

## **CESSIONS DU DROIT A L'IMAGE**

Par son inscription à la compétition ASME GRIMPE, tout participant accepte expressément, à titre gracieux, d'être filmé et photographié par les membres et représentants du club organisateur et autorise, toujours à titre gracieux, le club ASME, reproduire et adapter les images et photographies le représentant, pour tous supports de communication interne, externe, institutionnelle ou relations presse, susceptible d'être diffusés par tout moyen et notamment par une publication sur internet, sur le site de ASME16 et sur les sites concernés par l'actualité de l'escalade.

Tout grimpeur se réserve néanmoins le droit de signaler qu'il souhaite supprimer l'une des photos ou images vidéos le représentant, dont il ne souhaiterait pas une diffusion publique. Ces dispositions relatives au droit à l'image valent pour les participants adultes comme pour les participants mineurs, l'inscription de ces derniers étant subordonnées à l'acceptation expresse de leurs représentants légaux.

-----